

Management de projets en technologies et services pour l'autonomie

Objectifs

Le Mastère spécialisé® *Management de projets en technologies et services pour l'autonomie* s'inscrit dans le champ de la silver économie et donne accès à des métiers émergents hautement qualifiés.

Il s'agit de former des cadres de haut niveau capables de répondre à la demande du secteur de l'autonomie en associant des compétences incontournables liées au vieillissement et à la perte d'autonomie, autour de trois thématiques principales :

- une thématique *médicale* (pathologies du vieillissement et impacts psycho-socio-physiques),
- une thématique *technologique* (les systèmes décisionnels pour l'assistance aux personnes en perte d'autonomie),
- et une thématique *socio-économique* (les modèles socio-économiques pour le financement et la prise en charge de l'économie du vieillissement).

La formation porte sur la connaissance des services innovants et des technologies nouvelles de santé à domicile et d'autonomie en lien direct avec les grandes mutations actuelles de notre système de santé. Cette formation propose une approche pluridisciplinaire visant à promouvoir l'intégration et l'utilisation des technologies innovantes de communication, de compensation et de prévention, afin de contribuer au bien-être, au maintien de l'autonomie, à la qualité de vie des personnes quels que soient leur environnement (domicile et vie communautaire), établissement d'hébergement, établissement de soins.

Public concerné

La formation est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 ou d'un Bac+3 et justifiant d'une expérience significative d'au moins 10 ans dans le champ de l'action sociale ou de la santé. Le niveau II du test Bulats (ou équivalent CECRL B1) est exigé pour l'entrée en formation.

Principales formations concernées :

- diplômes d'ingénieurs (technologies de l'autonomie, domotique, robotique, NTIC),
- diplômes universitaires (activité physique adaptée, ergonomie, gérontologie, gériatrie, ergothérapie),
- diplôme d'architecture.

Perspectives professionnelles

Les fonctions visées avec cette formation sont :

- assistant à maîtrise d'ouvrage en technologies et services pour l'autonomie,
- manager de projets d'implantation de technologies et services pour l'autonomie,
- chef de projet en technologies et services pour l'autonomie,
- expert en équipements des e-technologies et de la domotique pour l'habitat,
- chargé du déploiement des services et technologies pour les personnes en perte d'autonomie au sein d'organismes sanitaires et médico-sociaux (hôpitaux, centres de rééducation, maisons départementales des personnes handicapées, maisons de l'autonomie...),
- conseil en solutions globales pour la perte d'autonomie,
- conseil expert en études, coordination et mise en place de solutions techniques individualisées pour la perte d'autonomie.

